Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs dans un espace touristique…

+ possibilité de voir sur Lumni 2 vidéos sur cette thématique en allant sur « primaire » « CM1 » et « géographie » :

- **1 jour, 1 question : pourquoi les écoliers français ne sont pas en vacances en même temps ?**
- **Histoire : les congés payés des parents**, soit une nouveauté acquise après la signature des accords de Matignon en 1936 faisant eux même suite à de très importantes manifestations et grèves.

Quelques définitions :

Un **touriste** est une personne qui se déplace dans un lieu pour y pratiquer des loisirs : se cultiver, découvrir d'autres façons de vivre, faire du sport, se reposer… En France, les lieux touristiques sont nombreux et variés. Il y a des plages, des pistes de ski, des musées, des sentiers de randonnée… **les espaces touristiques sont aménagés pour permettre aux visiteurs de s'y rendre facilement, d'y séjourner et de pratiquer différentes activités.**

Séjourner, c'est rester un certain temps dans un endroit : quelques heures, quelques jours ou quelques semaines…

Des constats :

- **La France est un pays possédant une histoire et un patrimoine, en plus de paysages variés… c'est pourquoi les Français et étrangers la plébiscitent lorsqu'ils partent en séjour.**

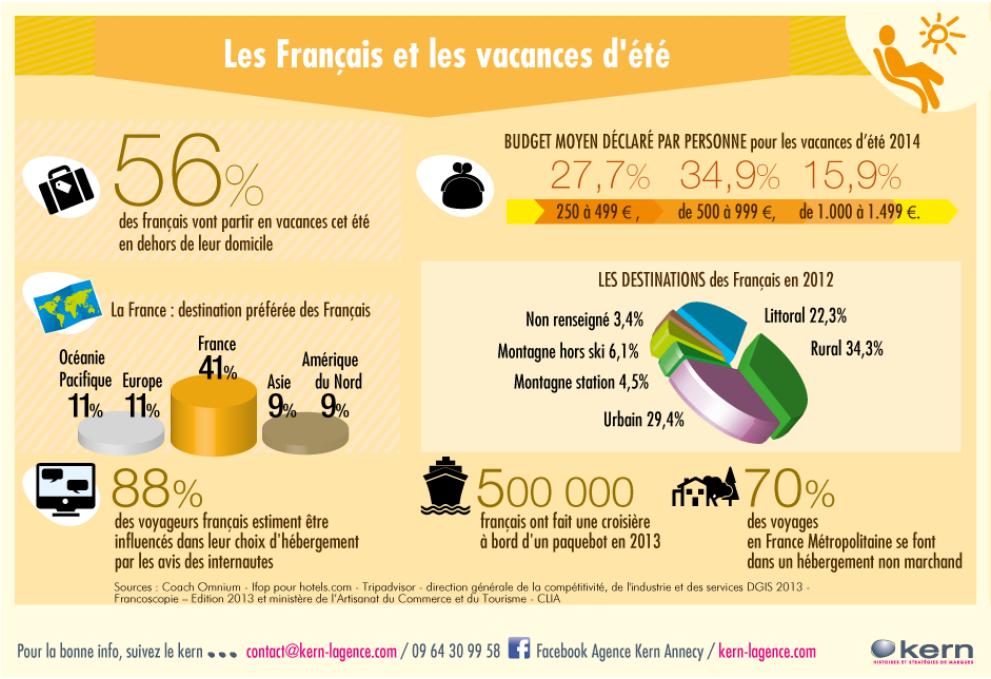

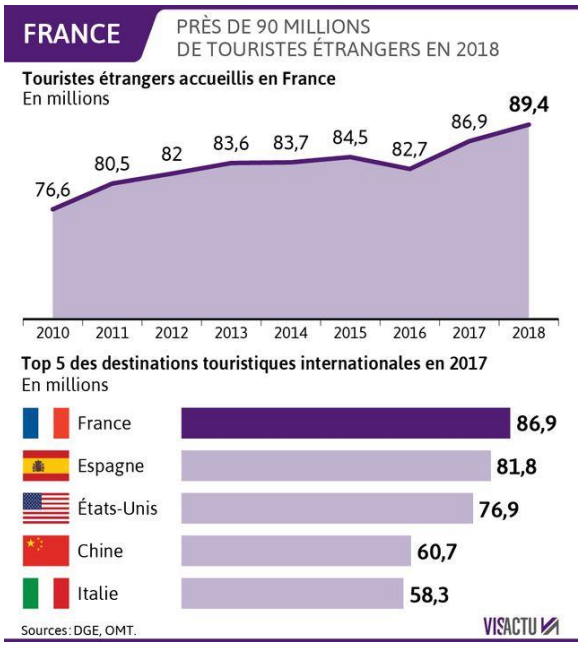

- Bien évidemment, des endroits et sites français sont plus ou moins prisés par leurs renommées mais aussi par leurs offres respectives… qui pour faire la différence doit être de plus en plus conséquente. **Il faut cajoler le touriste, car celui-ci est de plus en plus mobile et exigeant.** Le tourisme est donc bel et bien un enjeu économique et social, qui peut parfois susciter l'opposition d'association locale voulant préserver des lieux naturels et authentiques. Exemples : les implantations plus ou moins controversées d'établissements de type CENTERPARCS à proximité de parcs naturels…

Les vacances, un droit social gagné après une lutte sociale…

En France, il est possible de partir en vacances ou en week-end, car le droit social ou le droit des travailleurs a évolué au fil du temps (nombre de semaines de congés payés et nombre d'heure de travail quotidiennes)

- A compter du 17 avril 1919, la journée de travail ne peut dépasser les 8 heures.
- Avant 1936, les vacances ne concernaient que les privilégiés. Avant cette date, la plupart des ouvriers étaient payés à l'heure de travail effectuée et tous les 15 jours. Les salariés ne se reposaient que le dimanche. Ainsi, pas de travail signifiait pas de salaires ;
- A compter de 1936, les salariés ont le droit à deux semaines de congés payés. La semaine de 40 heures de travail est également adoptée ;
- A compter de 1956, la 3e semaine de congés payés est octroyée ;
- A compter de 1968, la 4e semaine de congés payés est accordée ;
- En 1982, la 5e semaine de congés payés et la semaine à 39 heures de travail sont votées.
- En 2000, la semaine de 35 heures est adoptée. Certains salariés effectuant toujours jusqu'à 39 heures de travail hebdomadaire se voit alors octroyer des RTT (Reduction du Temps de Travail) pour compenser.

Ainsi, au fil du temps, les Français ont obtenu davantage de temps de vacances et de repos. Il leur est possible d'accorder davantage de temps à leurs loisirs personnels ou à ceux de leurs proches (conjoints, enfants…), voire de partir en week-end ou en vacances. Néanmoins, cela n'est pas possible pour tous, car cela a un coût financier non négligeable. **VOULOIR n'est pas POUVOIR.**

Enfin, pour ceux qui peuvent, certains font des choix en fonction de leur moyens financiers principalement :

- **Nombre de départs en vacances variables ;**
- **Durée des vacances**
- **Lieu de villégiature : grand site reconnu ou arrière-pays proche d'un grand site ;**
- **« Résidence secondaire et temporaire choisie » : camping (tente, caravane, mobil-home), appartement, villa… ;**
- **Nombre d'activités pratiquées sur place et / ou coût des activités pratiquées ;**
- **Partir sur des espaces moins prisés mais qui reste agréable (ex : la montagne en été, la mer en février…) car j'adapte mes activités aux conditions climatiques.**
- **…**

Toutes ces variables font que le budget vacances est modifiable en fonction des priorités de chacun.

Les vacances… oui, mais pas pour tous !

Enfin, il convient de remarquer que le tourisme est également un secteur d'activités important en France. De nombreuses professions s'y rattachent telles les hôteliers, les restaurateurs, les guides, les autocaristes, les opérateurs… qui peuvent être tantôt **permanents** ou **saisonniers**. Ces derniers changent de lieu de travail en fonction du niveau d'activité dans la région où il se trouve : ils ont souvent un point de chute estival et un point de chute hivernal.

Comme évoqué ci-dessus, beaucoup d'actifs dans le secteur du tourisme sont des travailleurs saisonniers. Bon nombre d'offres d'emplois sont accessibles à un niveau de qualification parfois peu élevé. Par conséquent, les emplois y sont faiblement rémunérés et présentent bon nombre de contraintes (horaires flexibles, absence ou faible nombre de journées de repos, difficulté pour se loger…) en dépit de travailler dans des cadres parfois somptueux. Ainsi, ils n'ont que très peu de temps pour profiter ou visiter les alentours d'un tel cadre. Enfin, il convient de ne pas oublier le fait qu'il leur est parfois difficile de se loger : l'employeur ne les loge pas toujours (avec ou sans loyer modéré) ce qui les

oblige à vivre parfois dans des campings ou dans des appartements en colocation pas toujours adaptés (superficie idéale au vu du nombre de personnes réellement présentes) et chers… **Vivre au soleil n'est pas toujours idéal pour les travailleurs !**

2 - Le poids économique du tourisme en France

Emploi

Répartition régionale des effectifs salariés au 31/12/2017 dans les secteurs d'activité caractéristiques du tourisme

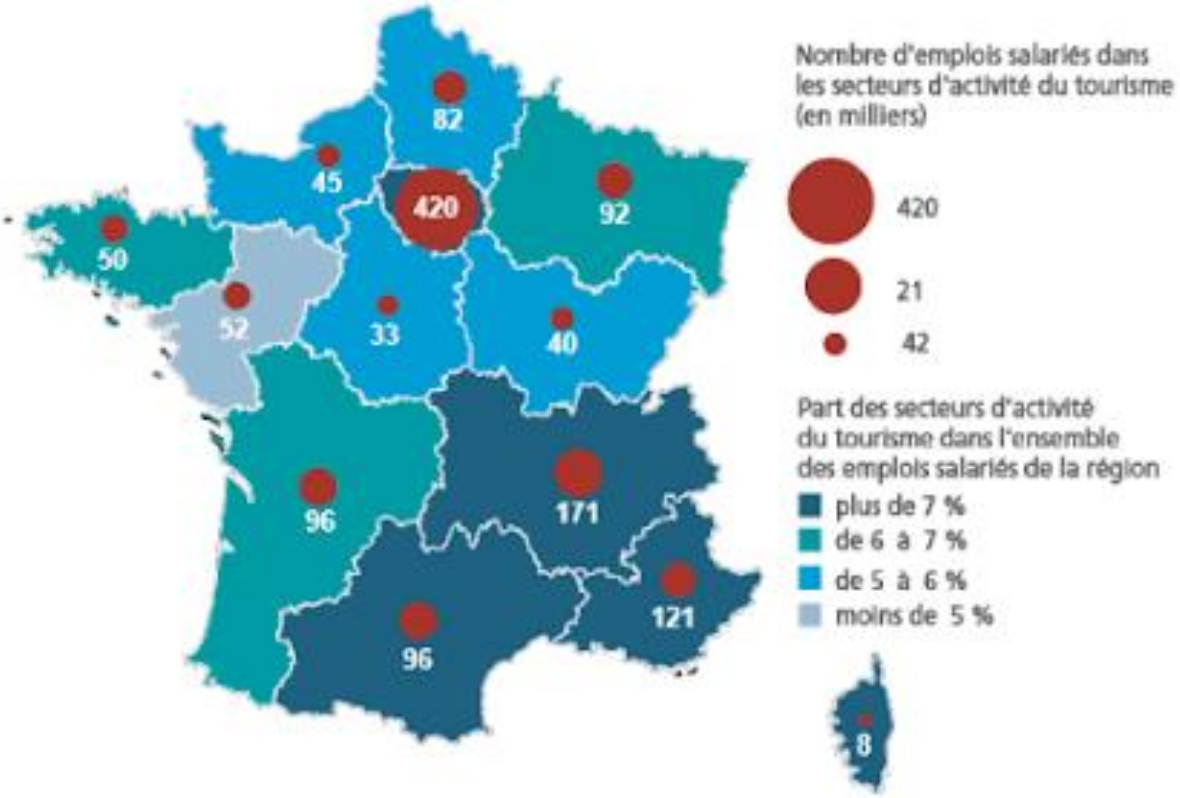

Lecture : l'Ile-de-France rassemble 420 498 emplois dans les secteurs d'activité caractéristiques du tourisme, soit 9,0 % de l'emploi total de la région .
Champ : secteurs hébergement et restauration, agences de voyages et voyagistes, services de transport non urbain, autres activités touristiques.
Source : Acoss.

Il existe bien évidemment des espaces touristiques spécifiques en France.

Par la suite, vous pourrez en découvrir deux, soit :

- **Chamonix,** ville située au pied du Mont Blanc ;
- **Marne-La-Vallée,** siège d'un parc d'attraction internationalement connu et reconnu : EURODISNEY

Pour accueillir du public en masse, il convient d'avoir…

- Une activité porteuse ;
- Des capacités d'accueil tant pour la restauration que le logement avec différents niveaux de standing afin de pouvoir convenir à un public toujours plus nombreux et exigeant – qu'il soit national ou international ;
- Des facilités d'accessibilité.

Ainsi, pour avoir des loisirs sur un laps de temps plus ou moins long, les personnes sont amenées à se déplacer. Prenons l'exemple de la ville de Chamonix, où les attraits sont multiples tout au long de l'année…

Chamonix-Mont-Blanc, ou Chamonix tout court, comme on l'appelle en général, est une petite ville et commune située au pied du mont Blanc. C'est la plus vieille station de ski française, et sa prédominance remonte aux premiers jeux Olympique d'hiver, qui s'y sont tenus en 1924. La ville, située à 1 035 mètres d'altitude, est arrosée par l'Arve qui traverse aussi les autres villages et hameaux de la commune : Le Tour (1 453 m), Argentière (1 252 m), Les Tines et Les Praz (1 060 m) et Les Bossons (1 012 m). La population est d'environ 10 000 habitants, une population doublée par les visiteurs pendant les saisons d'hiver et d'été.

Même si le ski, le snowboard en hiver et les courses en haute montagne l'été sont les attractions les plus évidentes de Chamonix, il y a beaucoup à faire aussi dans la ville elle-même. À la différence des stations modernes, Chamonix était là bien avant que le ski, sans parler du snowboard, existent ne serait-ce qu'en rêve : c'est pour cela que l'endroit regorge d'activités culturelles et autres, propres à divertir les visiteurs. On y trouve une multitude de boutiques fabuleuses – Chanel, Napapijri, Patagonia et Helly Hansen pour n'en citer que quelques-unes –, et Chamonix est le paradis des gourmets avec ses nombreux restaurants sublimes, dont l'Albert 1er, étoilé au Michelin, et Le Bistrot. Vous trouverez aussi un cinéma, un bowling, un casino, une patinoire, un centre sportif moderne avec piscine, équipements de musculation, courts de tennis et de squash. Le musée permet une plongée fascinante dans l'histoire de la vallée, d'un point de vue tant humain que géologique. Et comme dans toute ville française qui se respecte, il y a un marché animé où l'on trouve une abondance de produits locaux, notamment des fromages particulièrement savoureux.

Chamonix est bien située pour ceux qui souhaitent rayonner, et pas seulement en France : la ville se trouve à la frontière de la Suisse et de l'Italie. Courmayeur est tout près par le tunnel du Mont-Blanc, et Genève est un incontournable pour les accros au shopping. Pour une journée de dorlotage, le spa Pré Saint-Didier, avec ses eaux thermales, est juste de l'autre côté de Courmayeur, et il y a encore des eaux thermales à Leytron, tout près, juste après Martigny.

COMMENT VENIR

Accès par l'avion

Aéroport International de Genève (88km)

Tél : + 41 (0) 22 717 71 11

La compagnie de bus SAT assure des liaisons quotidiennes entre l'aéroport de Genève et Chamonix.

www.sat-montblanc.com

Aéroport Haute-Savoie Mont Blanc (90km)

- Tél : +33 (0) 4 50 27 30 06

Nouveau : liaison Ferroviaire Léman Express entre l'aéroport de Genève et la gare de St Gervais le Fayet.

N'hésitez pas à faire appel aux professionnels privés ou publics pour un transfert vers ou depuis un aéroport.

Consultez la liste complète des autocaristes, transporteurs privés et taxis ici

Aéroport International de Lyon-Saint Exupéry (220km) -

Tél : +33 (0) 8 26 800 826

L'aéroport est desservi par une gare TGV : www.sncf.fr

Accès par le train

Gare SNCF dans la station (Le Mont Blanc Express).

Le Mont Blanc Express : la ligne SNCF dessert tous les villages de St Gervais-les-bains-le Fayet à Martigny (Suisse) en passant par Servoz, Les Houches, Chamonix, Argentière et Vallorcine.

NOUVEAU : le réseau transfontalien "Léman Express" entre la France et la Suisse ouvre dès le 15 décembre 2019. Il dessert notamment la gare de St Gervais le Fayet directement relié au "Mont Blanc Express".

Liaisons TER et TGV depuis la gare de St Gervais-les-bains-le Fayet située a 20km.

Accès par la route

Depuis la France : Accès direct par l'Autoroute Blanche (A40) reliée au réseau autoroutier européen.

Par la Suisse : Autoroute jusqu'à Martigny, Col de la Forclaz puis Col des Montets.

Par l' Italie : A 15km de la frontière par le tunnel du Mont-Blanc.

Autoroute Blanche et Tunnel du Mont-Blanc - www.atmb.com

Autocars et transferts aéroports : Liaisons quotidiennes avec Genève et l'Italie.
Consultez la liste complète des autocaristes, transporteurs privés et taxis ici

Parcs de stationnement et aires de camping-cars

Parking de la vallée 4 000 places de parking.

- 3 parking couverts : Entrêves, Saint Michel et parking du Mont-Blanc.
Stationnement moins d'1 heure : gratuit. Possibilité d'abonnement à la semaine.

- 7 parkings en enclos : l'Outa, gare SNCF, Grépon, Lionel Terray, Médiathèque, Tennis et parking des Allobroges.

Chamonix Parc Auto - Tél : +33 (0)4 50 53 65 71

Parking Relais du Grépon à l'entrée de Chamonix: Garez votre voiture, Prenez le bus ! Accès centre ville gratuit par minibus le Mulet.

Des aires de camping-cars sont également aménagés dans la vallée :

Lignes de bus interurbaines :

Bus Chamonix - Megève - Praz sur Arly : ligne 82

Horaires et tarifs des bus du 21 décembre 2019 au 4 avril 2020
.pdf - 0 o

Bus Chamonix-Courmayeur (IT)

Horaires et tarifs des bus du 21 décembre au 13 avril 2020

.pdf - 0 o

Bus Chamonix - Genève

Horaires du 21 décembre au 4 avril 2020.

.pdf - 0 o

Bus Chamonix - Cluses

Horaires et tarifs de la ligne Chamonix - Cluses du 21 décembre 2019 au 3 juillet 2020.

.pdf - 0 o

Train Mont-Blanc Express

Horaires des trains de Saint Gervais à Martigny du 15 décembre au 29 mars 2020

.pdf - 260.3 Ko

Horaires hiver Chamonix Bus

Brochure des bus urbains de la vallée de Chamonix du 21 décembre 2019 au 19 avril 2020

A CHAMONIX, RESIDER OU TRAVAILLER : C'EST STATIONNER! DEUX NOUVEAUX PARKINGS AMENAGES!

La Commune de Chamonix a décidé fin 2015 de mettre à disposition des résidents et des travailleurs qui ont besoin de stationner à Chamonix, 3 parkings plus particulièrement dédiés: Fond des Gires et Corzolet, à l'entrée Nord, Courmayeur, à l'entrée Sud. **Les résidents et travailleurs titulaires d'une carte Viacham bénéficient sur ces parkings d'un stationnement gratuit sur une période de 11h par tranche de 24h (entrées et sorties possibles dans la limite des 11h).**

Les parkings du Grépon et du Tennis, nouvellement aménagés, entrent dans ce dispositif à partir de cet été 2017.

Ce système permet de supprimer les véhicules «ventouses» et de favoriser la rotation. Les parkings sont payants pour les autres usagers.

AISSE AUTOMATIQUE
CAISSE AUTOMATIQUE

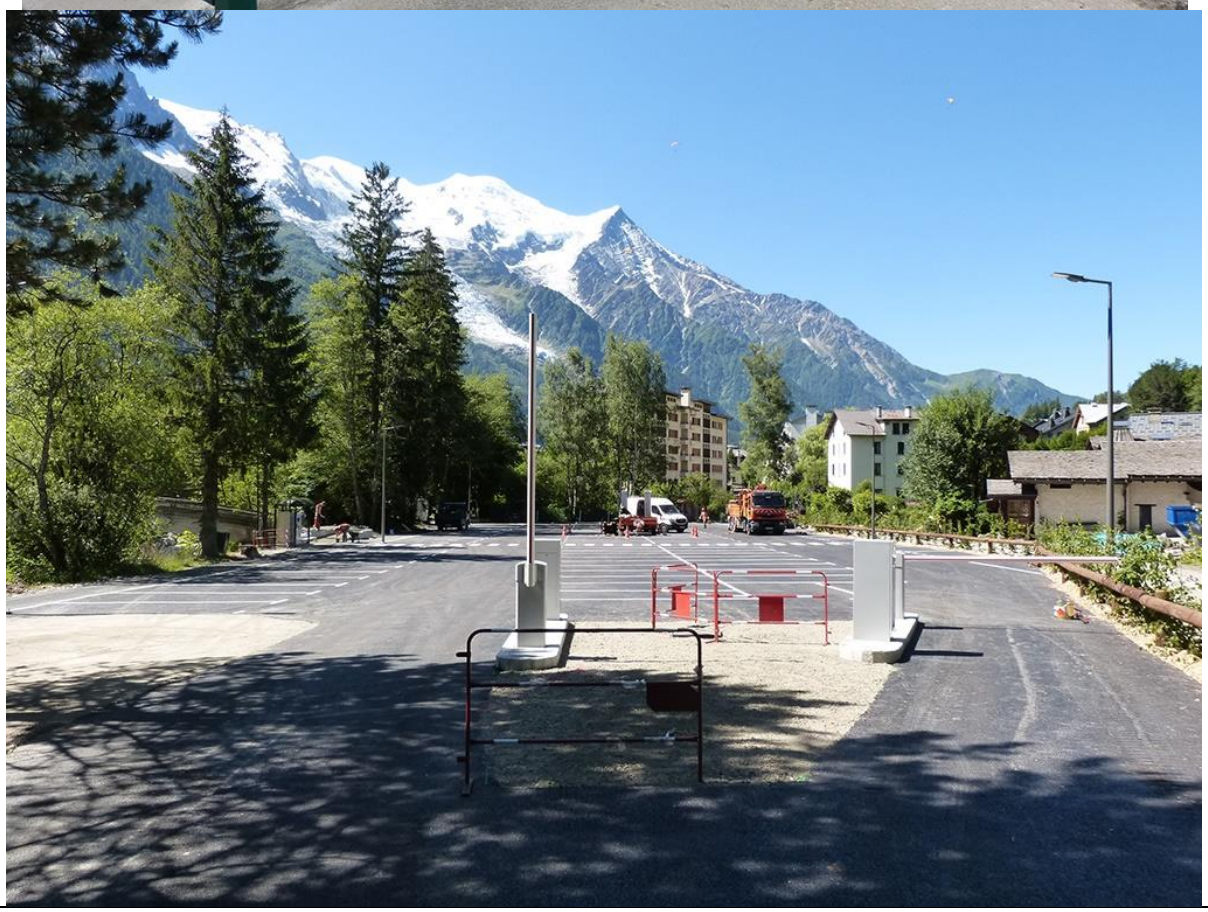

Tandis que voici l’exemple de Marne-La-Vallée…

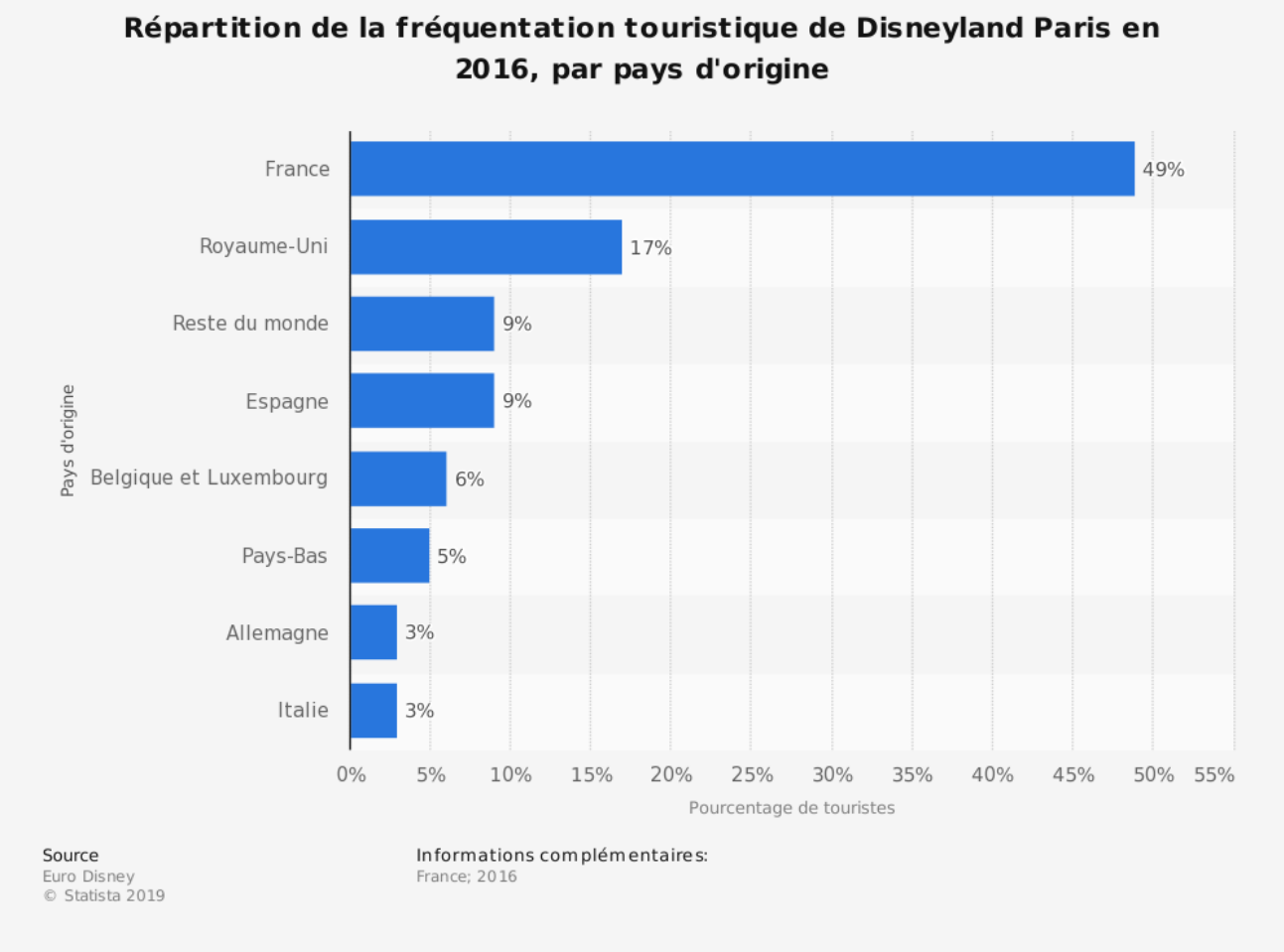
Répartition de la fréquentation touristique de Disneyland Paris en 2016, par pays d'origine
France
Royaume-Uni
Reste du monde
Espagne
Belgique et Luxembourg
Pays-Bas
Allemagne
Italie
49%
17%
9%
9%
6%
5%
3%
3%
Pays d'origine
0%
5%
10%
15%
20%
25%
30%
35%
40%
45%
50%
55%
Pourcentage de touristes
Source
Euro Disney
© Statista 2019
Informations complémentaires:
France; 2016

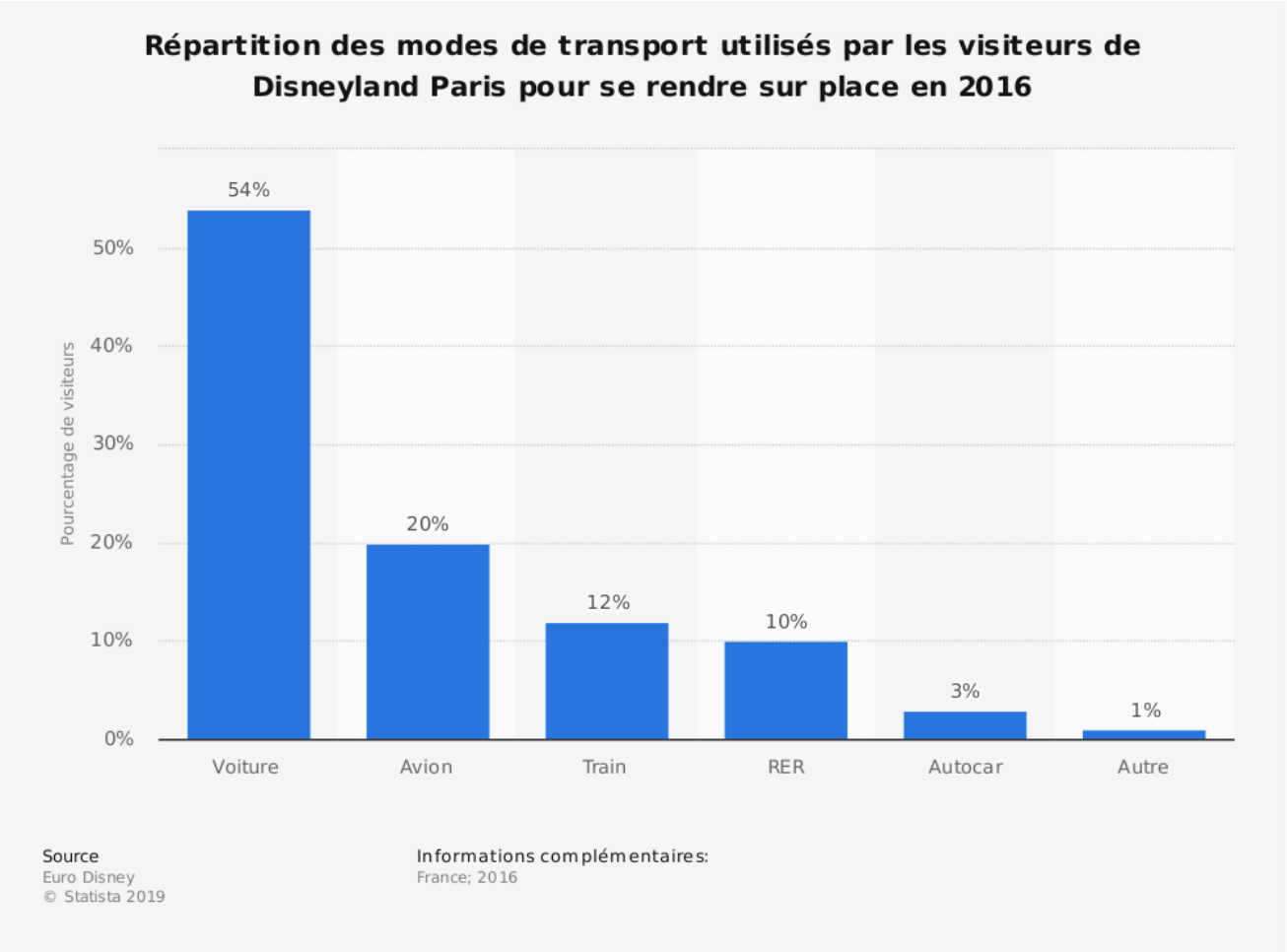
Répartition des modes de transport utilisés par les visiteurs de Disneyland Paris pour se rendre sur place en 2016
54%
20%
12%
10%
3%
1%
Pourcentage de visiteurs
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Voiture
Avion
Train
RER
Autocar
Autre
Source
Euro Disney
© Statista 2019
Informations complémentaires:
France; 2016

En conclusion :

Un pan entier de l'activité nationale est dédié au tourisme. Pour que cette activité soit florissante au possible, il convient de remarquer que l'état français a étalé les périodes de vacances des enfants scolarisés en 3 zones **(cf un jour une question : pourquoi les écoliers français ne sont pas en vacances en même temps ?)** pour les raisons suivantes :

- Eviter des embouteillages monstres lors des départs et retours de vacances ;
- Permettre au site d'accueillir un public toujours plus conséquent sur des installations touristiques ne pouvant pas toujours créer des logements inhabités pendant une grande partie de l'année ;
- Offrir de meilleures conditions d'accueil aux vacanciers par les professionnels ;
- Permettre aux professionnels de dégager un chiffre d'affaires plus conséquent ce qui implique qu'ils investissent davantage d'argent dans leurs affaires et créent des emplois tantôt permanents, tantôt saisonniers…

Il existe de nombreuses typologies concernant l'activité touristique. Pendant longtemps, les géographes ont distingué le tourisme itinérant, où le voyageur se déplace de site en site, du tourisme de séjour, ou bien le tourisme organisé par des agences de voyages (tour-opérateurs) du tourisme individuel. La typologie la plus répandue, aujourd'hui, est celle reposant sur ce qui attire un touriste vers une destination. On peut ainsi distinguer :

- Le **tourisme balnéaire** qui s'articule autour de l'envie de baignade et de soleil ;
- Le **tourisme de montagne** fondé sur l'attrait que suscitent, aujourd'hui, la moyenne et la haute montagne durant les saisons estivales (promenades) et hivernale (sports d'hiver) ;
- Le **tourisme culturel** qui recouvre des activités très différentes : visites de musées et de monuments, fréquentation de festivals ou bien encore découverte des spécialités culinaires d'une région.
- Le **tourisme vert** en plein développement, qui se caractérise par l'envie de vivre au contact de la nature.

Bien évidemment, il convient de trouver pour chacun des sites touristiques le nécessaire équilibre entre la croissance de l'activité et la préservation du territoire, autrement dit la durabilité du développement du lieu touristique pour que quantité rime continuellement avec qualité. Ainsi, il a été créé la notion de « **tourisme durable ».** Elle correspond à *« une activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue, de manière positive et équitable, au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent sur ces espaces ».* On parme également de **tourisme responsable**, de **tourisme solidaire,** de **tourisme éthique** ou bien encore d'**écotourisme.**

Exposer un site à un trop plein de visiteurs peut aller jusqu'à la dégradation, voire à une déperdition de son intérêt.

Par ailleurs, il convient de noter que les Français sont également attirés par les vacances à l'étranger pour des raisons telles que le climat, les visites touristiques et les cultures différentes… mais aussi le coût !

ÉCO SOCIO CONSO
LES FRANÇAIS EN VACANCES À L'ÉTRANGER
EUROPE
18,7
millions de voyages
7,6
Espagne : 4,1 M
Italie : 3 M
Belgique / Luxembourg : 1,9 M
Royaume-Uni / Irlande : 1,8 M
Allemagne : 1,4 M
AMÉRIQUES
1,8
millions de voyages
15,6
Etats-Unis : 850 000
Canada : 280 000
Mexique : 130 000
AFRIQUE
2,2
millions de voyages
12
Maroc : 730 000
Tunisie : 460 000
Algérie : 100 000
ASIE OCÉANIE
1,4
millions de voyages
16,4
Thaïlande : 150 000
Vietnam : 140 000
Inde : 110 000
LES DESTINATIONS À LA MODE *
JAPON : + 45%
IRLANDE : + 30%
PAYS-BAS : + 27%
MEXIQUE : + 20%
*comparaison entre 2013 et 2014
MONDE
24,2
millions de voyages
LE SÉJOUR (MOYEN) LE PLUS LONG
AUSTRALIE : 25,6 NUITÉES
VIETNAM : 18 NUITÉES
INDE : 17,1 NUITÉES
EN EUROPE :
PORTUGAL : 12 NUITÉES